

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU Mardi 29 Mars 2022

Étaient présents :

Madame BOURGEON, adjointe aux affaires scolaires,
Monsieur DEMULE, adjoint, chargé des finances
Monsieur VITTEAUT, DDEN,
Monsieur MALTAVERNE, directeur référent,
Mesdames BONNAVENT, CHARVIN, EPS, MARLET, représentantes de parents d'élèves,
Messieurs NONY, SIMON, représentants de parents d'élèves,
Mesdames FOUQUET, GUERIN, enseignantes,
Messieurs COING, MASNIÈRES, enseignants.

Étaient excusés : Monsieur PERRIN, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Madame PACAUD, enseignante,
Mesdames RAYMOND, LETOUZEY représentantes de parents d'élèves,

Secrétaire de séance : Monsieur SIMON

La séance est ouverte à 18 heures 30

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont gardé leur enfant : absence Monsieur Coing (1 remplaçant pour 6 jours d'absence) et Madame Pacaud (pas de remplaçant).
Nous comprenons le mécontentement et l'inquiétude des familles et nous faisons au mieux tout en sachant que nous ne faisons que de la garderie.
Monsieur Maltaverne précise qu'en cas d'absence prolongée d'un enseignant et de son non remplacement, l'école accueille les élèves les 2 premiers jours afin de permettre aux parents de s'organiser pour la suite.

1 - Organisation pédagogique de l'école :

a/ Effectifs actuels

Actuellement, les effectifs sont de 78 élèves. Nous avons accueilli 5 élèves mais 3 élèves ont quitté l'école.

b/ Effectifs prévisionnels de l'école pour la rentrée 2022

A la rentrée, les effectifs devraient être identiques (78).

Actuellement la répartition serait de : 16/17 CP, 16 CE1, 18 CE2, 13 CM1 et 14 CM2. Nous n'avons pas encore pris de décision quant à la constitution des classes.

Le passage en classe supérieure se fait par décision en conseil de cycle, une proposition écrite est faite aux parents qui ont 15 jours pour se décider. Passé ce délai, en l'absence de réponse, la proposition est considérée comme acceptée.

Les notifications de maintien / passage se feront aux alentours du 10 mai (1ère info au 25 mars).
Les demandes de maintien sont faites actuellement, ce qui est très tôt car l'année est loin d'être terminée.

c/ Modalités d'inscription au CP pour la rentrée prochaine et rentrée en 6ème

* Mme Bourgeon, effectue actuellement les inscriptions pour la mairie, ensuite les familles prennent rdv avec la directrice pour l'admission définitive. Ces rdv se feront les vendredis 15 avril et 6 mai.

Documents nécessaires : le document rempli avec Mme Bourgeon, le certificat médical délivré par le médecin attestant des vaccinations et la fiche urgence.

* Concernant la rentrée au collège, les enfants habitant Fontaines ont toujours le choix entre le collège Louise Michel de Chagny et Jacques Prévert de Chalon-sur-Saône. C'est le lieu de résidence de l'enfant qui fixe le collège. Les choix s'effectuent actuellement.

L'an prochain, Madame FOUQUET modifiera les documents d'informations aux familles afin de préciser que même pour un collège privé, il faut rapporter les documents. Concernant la question des parents, « *Certains parents de Cm2 ne comprennent pas le fait de mentionner sur les 1ers papiers de collège qu'ils ont étudié une langue vivante 1 (anglais) alors qu'ils n'ont franchement pas le niveau proprement dit...* » en Saône et Loire, le choix de langue est automatique c'est forcément l'anglais, nous ne pouvons modifier.

Les portes-ouvertes des collèges devraient avoir lieu. Les élèves de CM1 peuvent participer à ces portes-ouvertes.

Les inscriptions définitives se feront après notification des attributions des collèges vers le 18 juin.

d/ APC

Madame Fouquet, ayant effectué son quota d'heures d'APC, c'est Mme Putinier, collègue de maternelle qui prend les CP ayant des besoins en soutien.

2 – Projet d'école, vie de l'école et projets divers :

a/ Projet d'école

Il est en cours d'élaboration, les délais ont été repoussés suite à la recrudescence de cas COVID. Le bilan du précédent projet a été effectué, il faut désormais construire la suite du projet. Madame Charvin, RPE, nous indique que la maternelle a prévu de travailler sur la co-éducation.

b/ évaluations nationales

Elles ont été reportées du 7 au 18 mars. Les résultats sont plutôt très bons notamment en français et en fluidité de lecture. Cela s'explique par le fait que les évaluations se font plus tard dans l'année mais aussi car la classe est d'un très bon niveau. En maths, les exercices qui ont posé souci sont ceux sur le positionnement d'un nombre. Madame Fouquet recevra à compter de la semaine prochaine, les parents qui le désirent afin de faire le point avec eux.

c/ classe de découverte

Le projet à destination de la classe de CP/CE2, est quasi identique à celui des années précédentes et a pour thème : la découverte de la faune et la flore du massif de la Vanoise. Les dates prévues sont du 30 mai au 3 juin 2022. Le dossier a été déposé, Madame FOUQUET est en attente du retour des différentes DSDEN. Le budget est de 9 790€. Les Claquins avaient versé une subvention de 1700€ il y a 2 ans (subvention abaissée à 1000€ car prévu au départ pour plus d'enfants) et la municipalité devrait verser 2000€. Le montant versé par les familles devraient avoisiner les 90€.

d/ Projets du 2^{ème} trimestre

BIBLIOTHÈQUE de Fontaines : Les classes de CP/CE2 et CM2 ont terminé de lire leurs livres et ont élu leur livre préféré. Il reste encore quelques échanges à effectuer pour la classe de Mme Pacaud mais Madame Fouquet ne gèrera plus les échanges pour la classe de CE1 l'an prochain car c'est trop compliqué à gérer lorsque les élèves ne sont pas dans sa classe. Résultats en juin.

SEMAINE DES MATHS : Les classes de CP/CE2, CE2/CM1 et CM2 ont participé au «Kangourou / Koala des maths» le jeudi 17 mars. C'est un concours national qui fait principalement appel à la logique mathématique. Les résultats seront donnés le 17 mai.

CARNAVAL : le 25 mars et le 26 mars pour Les Claquins

EPS : Rugby pour les classes de CP/CE2 – CE1 et CE2/CM1. 2 intervenants différents (Chalon / Chagny). Les intervenants sont rémunérés par l'Éducation Nationale dans le cadre d'un partenariat car il s'agit de projets proposés par les conseillers pédagogiques en EPS (tout comme pour le basket).

HIP-HOP, classe de CM2, projet avec intervenant à rémunérer mais projet d'éducation artistique et culturelle monté par M.Masnières financé à hauteur de 720€ par l'EN, le reste est pris en charge par la coop (200€).

BATUCADA : classe de CM2, projet avec intervenant mais pris en charge dans le cadre d'un partenariat avec le Grand Chalon et l'EN.

MARATHON DES VINS : CP/CE2, le 25 mars. transport pris en charge par la coop

SCIENCES : Les déchets, classe de CM2, intervention du Grand Chalon

Les mal-aimés, classe ce CP/CE2, sortie à l'étang Chaumont, 11 mars, rencontre inter-écoles avec les 3 classes participant au projet, intervenant du Grand Chalon.

La présence d'intervenants dans quelques domaines que ce soit n'est pas gratuite sauf si ce sont des projets en partenariat avec le Grand Chalon ou l'EN sinon il nous faut trouver les financements. Je pense que cela répond à la question des parents : « *Il semblerait que certaines matières ne soient pas enseignées: anglais, eps... N'est il pas possible (tout comme pour d'autres matières) de faire*

appel à des intervenants extérieurs par exemple? » Monsieur Maltaverne précise qu'il n'y a plus d'intervenant Éducation Nationale en anglais

SORTIES CULTURELLES : ÉCOLE ET CINÉMA : le 18 mars rattrapage de la séance de février.
« *Le roi et l'oiseau* » pour les CP/CE2 et CE1 et « *L'île de Black Mor* » pour les CE2/CM1 et CM2.

À VENIR

FESTIVAL DES UTOPIKS : CM2 « *Un furieux désir de bonheur* » le 8 avril après-midi pris en charge par la coopérative.

CP/CE2 : « *Bonobo* » spectacle + transport offerts par le Grand Chalon dans le cadre du Pass culture. Sortie à la journée dans le cadre du parcours culturel.

MAOUS : pour les CP/CE2 et CE1 le 15 avril matin. Inscription en septembre.

Spectacle dans le cadre de la semaine dédié au harcèlement, CM2, 15 avril après-midi, pris en charge par la coopérative.

Photos de classe : 8 avril (fratrie élémentaire) - *Reporté*

Fête des 100 jours de classe : CP/CE2 11 avril – *Reporté*

Monsieur Demule informe les enseignants que dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) peut intervenir dans les classes.

e/ restauration et péri-scolaire

Serait-il possible que les dames accompagnent comme elles le faisaient auparavant jusqu'aux portes de classe car il y a eu un incident, un bris de lunettes que je n'ai pas bien su comment régler car personne n'avait vu ? Madame Bourgeon verra avec les responsables du péri-scolaire.

Certains enfants se plaignent des repas proposés à la cantine... Qui est le prestataire à l'heure actuelle? Un changement est-il prévu ? Madame Bourgeon précise qu'actuellement la société RPC est sous contrat, le retour semble favorable. Les quantités semblent être régulées en fonction de l'âge de l'enfant.

Une réflexion est en-cours pour une chaîne en liaison chaude avec le lycée agricole. Objectif : sept 2023

3 – Utilisation des locaux scolaires et du matériel mis à disposition

Le photocopieur qui posait souci est désormais réparé. Tout devrait désormais aller pour le mieux. Merci à Madame Bourgeon.

La salle des maîtres est désormais utilisée 2 fois par semaine par l'enseignante pour les élèves allophone qui intervient de 15h30 à 16h45 les lundis et jeudis. Muriel ne peut donc plus intervenir dès 16h30 dans cette salle.

Comment le nettoyage des locaux est-il organisé à l'heure actuelle (BCD, toilettes...), le protocole ayant changé ? Madame Bourgeon précise que le nettoyage des locaux est allégé car le protocole a évolué. Seule la rampe d'escalier est toujours désinfectée et il n'y a plus de désinfection le midi. Les toilettes du haut sont condamnées pour des raisons de coûts. Les enseignants ne sont pas d'accord. Selon eux, la priorité est à mettre sur les sanitaires plutôt que sur les classes. Une réunion aura lieu afin de faire un état des lieux et de déterminer les besoins exacts.

Il est compliqué pour la mairie de maintenir les budgets de fonctionnement de tous les locaux de la collectivité. Cet hiver, le budget énergétique des écoles, cantine et garderie a été multiplié par 3.

L'école élémentaire : 7 classes 150 élèves dans les années 2000, aujourd'hui 4 classes et 76 élèves.

Toujours 7 salles utilisées. Ne peut-on pas réduire les salles utilisées ?

La question se pose également sur le chauffage du gymnase.

4 – Sécurité, hygiène et travaux :

a/ crise sanitaire : actuellement 4 cas COVID recensés (+ CE1 / 32 élèves au total depuis janvier) plus des gripes et gastro.

Nous sommes en protocole de niveau 1.

De nouveaux port du masque pour 7 jours dans les classes où sont recensés les cas. Les élèves ayant contracté la Covid-19 depuis moins de deux mois et identifiés comme cas contact ne sont pas soumis à la consigne de dépistage. Dépistage à J2.

Remerciement à Mérylia pour son aide.

b/ Travaux

Les cantonniers interviennent régulièrement si nécessaire. Merci à eux.

Du fait du retrait de la clé du placard électrique, si besoin d'intervention, il faut que les cantonniers puissent intervenir tout de suite.

Pour le cadenas sur le portail, si intervention des pompiers, ils le feront sauter comme ils nous l'avaient déjà expliqué.

Monsieur Demule précise que les boîtiers PPMS devraient être changés de place et installés au dessus des tableaux afin d'être plus visibles.

c/ Santé

Visite médicale pour les CP : 5 avril – 12 mai

d/ Sécurité abords des écoles

Madame Bourgeon rappelle que la dépose-minute des enfants est interdite. Le code de la route doit être respecté.

5 – Finances scolaires :

a/ budget municipal

Fournitures petit équipement : 572,23 € mais à revoir à la baisse (coque)

Fournitures scolaires : 2 660 € (35€ x76 élèves)

Livres : 600 €

Subventions :

Projets pédagogiques : 800 €

transports : 1288€

BCD : 300 €

Franchise postale : 60 €

Classe découverte : 2 000 €

b/ Comptes de la coopérative

Au 26/03/2022, le solde est de 7 132,87€. Reste à déduire les soldes des derniers transports.

c/ plan numérique

Nous avons été doté de 15 ipads + coques – 4 ordinateurs portables – 2 écrans tactiles via le plan numérique. Nous remercions la municipalité pour cet investissement. La dépense totale était d'environ 14 000,00€, la part à charge pour la municipalité de 4 263,00€ .

Nous avons effectué une formation le mercredi 16 mars et avons déjà commencé à utiliser le matériel.

Lors de la dotation de la maternelle, il était prévu un ordinateur pour ma direction. Celui-ci n'a pas été acheté car les élus pensaient pouvoir en récupérer 1 du fait de la fermeture de classe mais les enfants de Fontaines ont de la chance, ils pourront encore travailler avec leur 3 maîtresses. De ce fait, Stéphane Tank a réinitialisé un des ordinateurs portables de classe.

6 – Questions diverses.

Serait il possible que les enseignants parlent un peu du conflit actuel concernant la guerre en Ukraine ? Certains enfants sont touchés et n'ont pas les bons mots pour expliquer les choses.

Les enseignants ne souhaitent pas en parler et estiment que c'est plus du ressort des parents.

Les enfants semblent perturbés depuis le retour des congés par cette information.

Les parents souhaitent savoir s'ils est possible de remettre en place la vente de brioches ? C'est une opération conviviale que les parents souhaitent pouvoir revoir. Mesdames Fouquet et Dominguez vont faire en sorte de la remettre en place mais il faudra un grand nombre de parents.

Les parents d'élèves délégués de maternelle et d'élémentaire se sont concertés, ils voudraient mettre en place :

** une boîte mail pour les familles (en cas de difficultés, besoins...) est il possible de les en informer? Julie Letouzey vous transmettra l'adresse mardi.*

** Nous voudrions transmettre un organigramme aux familles des instances à contacter en cas de difficultés, besoins... EN NOTRE NOM.*

L'équipe enseignante valide ces propositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45

R.FOUQUET,
Directrice

G.SIMON ,
Secrétaire de séance